



Levée des réserves suite livraison d'appartement

Par Jika76

Bonjour à tous,

nous avons été livré d'un appartement neuf le 29/11/2022.

A cette occasion, nous avons établi un document contresigné par le promoteur avec un certain nombre de réserves.

A date, tous les points ont été réglés sauf le plus important qui concernait les vitrages de l'appartement qui avaient tous été posés rayés (sans que l'on sache pourquoi..).

De nombreuses relances mails / téléphoniques plus tard, toujours aucune date de remplacement des vitrages en question et cela fait donc plus d'1 an désormais que nous patientons.

Quels peuvent être mes modes d'actions pour faire bouger le promoteur?

Merci d'avance pour vos conseils.

Bien à vous

Julien

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vos relances par mail et téléphone n'ont pas d'effet juridique. Il faut écrire une mise en demeure par courrier RAR.

Sauf qu'après 1 an, je crains qu'il ne soit trop tard.

Attendez d'autre avis.

Par Nihilscio

Bonjour,

Il n'est pas trop tard. Le délai de prescription est de cinq ans.